
Question 12

Pensez-vous qu'il faille encore inclure dans le 32 C/5 des projets relatifs aux deux thèmes transversaux ? Souhaitez-vous allouer de nouveau un certain montant aux projets se rapportant aux deux thèmes transversaux du 31 C/4 ?

Réponse du Canada

Bien que la contribution de chaque grand programme à la réalisation des deux thèmes transversaux ait été clairement indiquée à la fin de chaque section du 31 C/5 approuvé, nous estimons que le document présente une lacune : il n'expose par de façon générale et cohérente les travaux effectués par l'Organisation en vue de la réalisation des thèmes. On pourrait le faire dans le 32 C/5 en prévoyant une section spéciale sur les thèmes transversaux et en abordant ceux-ci d'une manière « transversale » au lieu de privilégier une approche sectorielle de ces questions. On adopterait alors une approche transversale des programmes et non pas structurelle dans le 32 C/5.

Nous pensons qu'il faut continuer de financer expressément les projets liés aux thèmes transversaux, mais nous sommes également en faveur d'une plus grande transparence dans le processus de sélection des projets en question. On y parviendrait en fournissant des renseignements sur le nombre et le type de projets – pas seulement de ceux qui ont été approuvés – et en indiquant les critères de sélection.

Comme nous l'avons montré dans plusieurs de nos précédentes observations, nous sommes fortement en faveur de la transdisciplinarité pour les programmes de l'UNESCO. Dans le 31 C/5, et dans les questions posées ici, on met l'accent sur les projets et non sur les activités de programme relatives aux thèmes transversaux, ce qui laisse supposer que la transdisciplinarité a été imposée ou appliquée à ces projets de l'extérieur au lieu d'y être intégrée. La coopération entre secteurs et au sein des secteurs doit, par conséquent, devenir partie intégrante de la culture de l'UNESCO et non une activité menée dans l'espoir d'obtenir des fonds supplémentaires pour les programmes. Une des façons de procéder consisterait à mettre sur pied des activités comme notamment des ateliers ou des symposiums sur l'un ou l'autre des thèmes transversaux et à faire participer chaque secteur à l'élaboration du contenu.

Enfin, il faudra faire une distinction entre les thèmes transversaux qui sont des outils ou des moyens de parvenir à une fin et ceux qui sont des fins en eux-mêmes. La contribution des technologies de l'information et des communications donne les outils qui permettent d'atteindre la fin – la construction d'une société du savoir. L'élimination de la pauvreté, en revanche, est une fin en elle-même. Il ne faut pas oublier cela en élaborant les thèmes transversaux si l'on veut établir des objectifs stratégiques pour atteindre les résultats désirés.